



Ecole de
municipale
Musique

Manoir du Kreisker
Rue du Général de Gaulle. ST Avé
02 97 44 40 92
Contact: ecole.musique@saint-ave.fr

Date limite de remise des dossiers: 30 juin 2009.
Dossier à retourner aux professeurs ou à l'école.

Année 2009/2010

DEMANDE DE REINSCRIPTION.

La réinscription ne pourra se faire à la rentrée de septembre Cette dernière étant réservée aux nouveaux élèves. Le planning des professeurs sera mis en place fin juin en tenant compte des réinscriptions. Également, pour les Avéens, il vous sera possible de profiter de tarifs variables en fonction du quotient familial.

Nom	Prénom:	Coordonnées du père.
Adresse		
Code postal:	ville:	
Téléphone (1):	Téléphone (2):	
La facture sera adressée à cette adresse: OUI NON (Entourer la bonne réponse)		

Nom	Prénom:	Coordonnées de la mère. (si différentes)
Adresse		
Code postal:	ville:	
Téléphone(1):	Téléphone(2):	
La facture sera adressée à cette adresse: OUI NON (Entourer la bonne réponse)		

Nom de l'élève:	Prénom :
Date de naissance:	Établissement scolaire (à la rentrée):
Niveau scolaire:	Téléphone (si différent):
Adresse (si différente)	
Vous inscrivez-vous en tant qu'adulte? OUI NON (entourer la bonne réponse)	

Cours souhaités à la rentrée.

- (1) Pratique collective (orchestre, danse, ensemble) : **OUI NON** (entourer la bonne réponse)
 (2) Formation musicale (solfège) **OUI NON**
Éveil à la musique: (Enfants scolarisés en maternel) **OUI NON**
 (3) Instrument: (Indiquer le nom de l'instrument souhaité) :
 (1) Ensemble vocal enfants **OUI NON**

- (1) Les pratiques collectives sont gratuites aux élèves déjà inscrits dans une discipline.
 (2) Au sujet de ces cours, il est conseillé de lire le nouveau règlement intérieur de l'école de musique. Celui-ci sera distribué lors du premier cours.
 (3) La pratique de deux instruments est soumise à conditions (se renseigner)

Date et signature du responsable légal.